

Ecrit par Echo du Mardi le 18 mars 2020

'Mon premier bureau', pour les jeunes pousses d'entrepreneurs



Et si vous installiez votre premier bureau au cœur du château Durbesson ?

C'est en effet l'offre proposée par la Cove (Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin) aux entreprises qui débutent. Avec 'Mon premier bureau', l'agglo donne la possibilité aux jeunes entreprises de bénéficier d'un lieu propice à leur bon développement. Situé sur le site du marché-gare, le château Durbesson - propriété de la Cove- a été entièrement réhabilité pour l'occasion.

Au sein d'un espace de 400 m² on retrouve 15 bureaux de 10 à 26 m² entièrement équipés, deux salles de réunion d'une capacité d'accueil de 12 à 16 personnes, une salle de restauration et un espace détente.

■ « S'implanter durablement sur le territoire »

« Ces bureaux sont destinés à la location à des tarifs abordables, souligne Annie Villafranca, chargée de



Ecrit par Echo du Mardi le 18 mars 2020

la gestion et du développement du site du marché-gare. Avec des loyers compris entre 200 et 250€ par mois, l'objectif est de donner aux entreprises de moins de quatre ans la possibilité de se développer dans les meilleures conditions qui soient pour qu'elles puissent pérenniser leur activité. »

'Mon premier bureau' marque ainsi une nouvelle étape dans la dynamisation de la zone d'activité voulue par la Cova à travers sa marque 'La Provence créative'. Après avoir lancé il y a tout juste un an 'Ma première usine', ce sont désormais deux pépinières qui sont mises à la disposition des entreprises issues des secteurs de la production et du tertiaire.

« Dans le choix des entreprises, si nous sommes plutôt centrés sur le domaine de l'agroalimentaire, nous restons néanmoins ouverts à tous les secteurs d'activité, précise Annie Villafranca. Avec 'Mon premier bureau', le but est de donner une chance supplémentaire aux entreprises de s'implanter durablement sur notre territoire. » Pour renforcer l'offre proposée aux futurs locataires, l'équipe en charge du lieu compte mettre en place des formations et des ateliers mutualisés tout au long de l'année avec, pour chaque structure accompagnée, la possibilité d'avoir un accès privilégié à l'intégralité des services de la future Gare numérique.

N.F. Les entreprises souhaitant intégrer 'Mon premier bureau' doivent obligatoirement remplir un dossier d'entrée à télécharger sur www.laprovincecreative.fr